



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 9 avril 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Claudine CAULET.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 19 - Education-Petite Enfance - Programme de travaux 2018 - Demande de subventions

**Education - Petite Enfance**  
**Programme de travaux 2018**  
**Demande de subventions**

**Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI**

	Date	Avis
Commission n° 4	27/03/2018	Favorable unanime (1 abstention)

Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2018, se compose de divers travaux d'aménagements, de conservation, d'amélioration d'usages et de sécurité, d'équipements dans les cours des écoles maternelles et primaires, ainsi que les crèches, se répartissant de la manière suivante :

**1 - Tranches annuelles**

<b>- Ligne 21.211.2128.00502.34000 (maternelles) :</b>	<b>11 200 €</b>
- Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	3 000 €
- Aménagements ponctuels en faveur de l'éveil à l'écocitoyenneté et à la préservation et la mise en valeur de la biodiversité	3 500 €
- Aménagements ponctuels de cour suite à reconfiguration de certains jeux	4 700 €
<b>- Ligne 21.211.2128.0096013.34000 (maternelles) :</b>	<b>15 000 €</b>
- Ecole maternelle Jules Ferry : réaménagement de l'aire de jeux	15 000 €
<b>- Ligne 21.212.2128.00502.34000 (primaires) :</b>	<b>3 000 €</b>
- Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	1 000 €
- Interventions diverses (plantations, pare-ballons...)	2 000 €
<b>- Ligne 21.64.2128.0096013.34000 (crèches) :</b>	<b>6 080 €</b>
- Améliorations ponctuelles des jeux et sols amortissants des aires de jeux et cours d'évolution (crèche de Montrapon).	

**2 - Enveloppe de proximité**

L'effort budgétaire engagé en 2017 pour réaménager des aires de jeux de plusieurs écoles maternelles se poursuit cette année.

Pour mémoire, suite au diagnostic de conformité qu'a effectué un organisme de contrôle courant 2016, sur l'ensemble des aires de jeux dans des écoles maternelles, il s'est avéré que pour certaines d'entre elles des équipements ludiques étaient déclarés non conformes, soit sur les jeux, soit sur la capacité amortissante du revêtement de sol, éventuellement des deux. De ce fait, et compte tenu de l'âge des jeux (15 ans ou plus) et du mauvais état des sols amortissants, il a été nécessaire d'enlever les jeux défectueux de plusieurs écoles maternelles.

Parallèlement en 2018, le programme de travaux engagés sur le quartier Brulard, avec la démolition programmée des immeubles de logements, entraînera la fermeture de l'école maternelle Lamartine pour la rentrée 2018. Pour cette raison, 2 classes de maternelle seront à créer au sein de l'école primaire Grette-Butte pour être opérationnelles à la rentrée scolaire 2018. Cette disposition s'accompagnera de l'aménagement d'une partie de la cour de récréation, affectée aux enfants de ces classes, avec le déplacement de 2 jeux d'enfants en provenance de l'ancienne école Lamartine.

**- Ligne 21.211.2128.0096013.34000 :** **90 000 €**

- Réhabilitation des aires de jeux des écoles maternelles Champagne, Butte, Helvétie, Fontaine Argent, Saint-Exupéry.
- Déplacement des jeux de l'école maternelle Lamartine vers l'école primaire de Grette-Butte.

### **3 - Amélioration des groupes scolaires et crèches**

**- Ligne 21.64.2128.0096013.34000 :** **20 000 €**

- Réfection de l'espace extérieur de jeux de l'EAJE Saint-Ferjeux.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- **d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,**
- **d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,**
- **d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.**



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
  
Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0